ABONNEMENT
Canada..................$1.00 par année
Etats-Unis.............. 1.50 "
Europe, compris le port..... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1re insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE MANITOBA

UN VOTE AUX COMMUNES

L'amendement de Sir Wilfrid Laurier à l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône a été défait, hier, aux Communes, par 48 voix.

Le Ble comme garantie

Ceux qui disent que le gouvernement Borden sacrifie la classe agricole, et particulièrement le cultivateur de l'Ouest, aux capitalistes et aux trusts, devront en rabattre.

Le ministre des Finances, l'hon. M. White fait amender l'Acte des Banques de manière à permettre aux banques de prêter aux cultivateurs sur leur grain et autres produits de la ferme.

Il y a longtemps que le besoin de cette modification à la loi se faisait sentir.

Le cultivateur tire son revenu exclusivement de sa terre. Jusqu'ici les banques n'avaient pas le droit de lui avancer de l'argent sur son grain. Il était donc obligé de vendre ce grain à sacrifice, à l'automne, s'il voulait faire en temps ses paiements aux compagnies de prêt, aux compagnies de machineries agricoles, chez son marchand. Les spéculateurs, s'entendant au préalable, ont ainsi depuis des années, forcé le cultivateur à vendre son blé à un prix modique à chaque automne. Ou bien, le cultivateur empruntait chez des usuriers qui lui chargeaient un intérêt élevé et lui dérobaient ainsi une notable partie de ses profits légitimes.

La nouvelle loi fait table rase de tout cela. Elle autorise les banques à avancer de l'argent aux cultivateurs sur leur grain pourvu qu'il soit en grange, et par conséquent hors de danger de détérioration. Le producteur de blé choisira lui-même son heure pour vendre. En attendant sa banque lui fournira un escompte raisonnable.

Cette loi a bien des avantages. Elle assurera la circulation de l'argent dans les campagnes en tous temps de l'année; elle assurera à celui qui sème un profit qui sera automatiquement en rapport avec sa récolte; elle améliorera les fermes en encourageant le cultivateur à se construire des granges; elle donnera un nouvel essor à la culture en la soustrayant à l'agio sur les grains; enfin, elle empêchera dans une très large mesure la congestion du trafic de l'automne, puisqu'elle étendra sur une période de plusieurs fois le transport du blé sur les marchés.

Les populations agricoles de l'Ouest peuvent se féliciter: dans son genre, cette loi est sans contredit l'une des meilleures qu'on aura placé dans les Statuts du Canada depuis la Confédération.

L'Asile de Selkirk

Il faut se féliciter du rapport que vient de faire le Commissaire Robson sur l'asile de Selkirk.

On sait en quels termes sévères les jurés, visitant cette maison de santé, ont condamné la nourriture et le vêtement donnés aux patients. Le public, en entendant de pareilles choses, s'était légitimement alarmé. Le gouvernement Roblin, qui s'impose de lourds sacrifices pour le maintien de ces institutions, avait prié alors le juge Robson de tenir une enquête.

Il ressort de cette enquête que les jurés, dont la sincérité n'est pas mise en doute, ont jugé des faits sur des circonstances extérieures et tout à fait fortuites. Le commissaire dit que la table et la propreté physique des aliénés sont, à Selkirk, généralement convenables et que, d'après le témoignage entendu, les jurés ont tiré une conclusion générale d'un concours de circonstances spéciales et passagé. Le rapport fait des suggestions importantes concernant l'agrandissement de ces édifices publics et concernant les patients qu'on y reçoit. On peut résumer ainsi le rapport de M. Robson : l'asile de Selkirk est aussi bien tenu qu'il peut l'être dans les circonstances; il y a des améliorations à faire, mais ce qui fait surtout défaut c'est l'espace; qu'on agrandisse ces asiles et on aura la solution de plusieurs importants problèmes d'hygiène et de comfort.

LA CONVENTION DES INSTITUTEURS

La Convention des Instituteurs bilingues fut un succès. Cent soixante dix instituteurs y assistèrent. Ils reçurent un bienveillant accueil chez les Révérendes Sœurs de Jésus-Marie, qui mirent gracieusement à leur disposition les salles spacieuses de leur nouvelle école, avenue Cathédrale.

L'espace de notre journal est trop limité pour que nous donnions un compte rendu complet de toutes les séances. Passons brièvement en revue les divers numéros du programme.

Le 28 novembre, à dix heures de l'avant midi, tous les assistants applaudissent à la lecture des procès verbaux rédigés avec élégance, précision et clarté par le dévoué secrétaire de l'Association, M. Jules Grymonpré.

Suivent quelques mots de bienvenue par M. le Président et une très intéressante conférence sur le dessin par le Révérend Frère Emile Julien, de l'Ecole St-Norbert. Le bon Frère qui est un professeur émérite de cette matière, résume son travail en disant que le but de l'enseignement du dessin à l'école primaire est d'apprendre à l'élève à bien voir.

Dans la séance de l'après-midi le sympathique Président honoraire de l'Association, M. Roger Goulet, Principal de l'Ecole Normale de St Boniface parle sur "Notre Association." Il dit que le but principal de l'association est l'encouragement mutuel des membres dans le travail de l'éducation. Les conventions doivent avoir un résultat pratique et contribuer à l'unification des idées et du travail. Ce but ne saurait être atteint que par la solidarité des membres et une grande confiance mutuelle entre les autorités et les instituteurs. M. Roger Goulet fut comme toujours éloquent et persuasif.

La jolie conférence du Révérend Frère Charles, de St-Norbert, sut convaincre la grande majorité de l'auditoire, de la supériorité de la méthode phonique dans l'enseignement de la lecture. Une discussion assez animée s'en suivit où M. l'Inspecteur Brunet se fit le défenseur de la méthode syllabique et M. l'Inspecteur Potvin, l'avocat de la méthode phonique. Celle-ci finit par réunir tous les suffrages.

A huit heures du soir, séance publique. Une foule nombreuse est accourue pour entendre M. Joseph Bernier, M. P. P., député de St-Boniface. C'est un ami reconnu de l'éducation. Il le prouve de nouveau dans une savante conférence intitulée: "Des contribuables et de l'Education".

Après avoir démontré que l'éducation pour être complète doit être physique, intellectuelle et morale, il développe ce dernier point en prouvant qu'elle doit s'appuyer sur Dieu et la religion. Elle ne saurait être morale, si elle n'est pas religieuse: voilà la note dominante de la première partie de cette magistrale conférence.

M. Bernier dit ensuite que la population catholique de l'Ouest et surtout celle de St. Boniface a bien compris les devoirs que cette triple éducation lui impose. Il passe en revue les grandes œuvres accomplies par Nos Seigneurs Provencher, Taché et Langevin, et par les différentes communautés religieuses.

Il démontre que ces œuvres sont des monuments impérissables qui prouvent le dévouement et l'esprit de progrès qui animent le clergé.

Les contribuables, soucieux des devoirs que le droit de l'enfant à l'éducation leur impose ne sont pas restés en arrière. Ils sont contribué généreusement pour construire des écoles qui ont de véritables palais, où les enfants trouvent le comfort, et pour se procurer et seconder des instituteurs et des institutrices dont l'excellence du travail est reconnue par tous.

M. Bernier termine en demandant d'enseigner le patriotisme aux petits enfants. Le patriotisme enseigné ne serait pas digne de ce nom s'il était étroit et mesquin, tendant à créer le trouble parmi les races diverses du Canada. Il faut apprendre l'anglais tout en ne sacrifiant rien des droits de la langue maternelle, de manière à ce que nos enfants sachent plus tard convaincre de la justice de nos causes ceux qui ne sont pas de notre nationalité et qui forment la majorité de ce pays. Cette connaissance de la langue anglaise leur sera de plus incontestablement très utile pour gagner leur vie.

M. l'Inspecteur Potvin se fait l'interprète de tout l'auditoire pour remercier M. Bernier de l'intérêt qu'il porte à l'éducation et aux éducateurs, puis le Révérend M. Béliveau termine la séance en développant brièvement cette thèse: "L'éducation, pour être morale, doit se nourrir à la source de vie surnaturelle."

Vendredi, le 29, à neuf heures et demie du matin, M François Lageat, Instituteur à Notre-Dame de Lourdes, nous donne dans un style vif et clair "La meilleure manière d'enseigner l'anglais aux français". Appuyé sur les meilleures autorités pédagogiques, il convainct son auditoire qu'aucun concept ne devrait être présenté à l'esprit de l'élève avant d'avoir été bien compris dans la langue maternelle. La méthode savinienne est reconnue la meilleure pour l'enseignement de la seconde langue. C'est d'ailleurs la méthode suivie dans nos meilleures écoles bilingues.

Le Révérend Frère Fink, Principal de l'Académie Provencher, s'est montré digne de sa réputation en nous donnant lecture d'un magnifique travail sur les divers tempéraments. Après les avoir classifiés et illustrés par des exemples, il nous fait voir combien il est important de savoir profiter du moment voulu pour pouvoir agir avec succès sur le caractère de l'enfant. Une direction, une punition, une réprimande, un conseil ne porteront des fruits que s'ils sont donnés au moment opportun et que s'ils ne contribuent pas à briser cette intimité d'âme, intimité mêlée de respect, qui s'établit entre l'élève et le maître. Une maladresse, un manque de tact de la part de l'instituteur peuvent avoir une conséquence fatale dans l'avenir temporel et spirituel de l'enfant. Le caractère de l'élève est un livre ouvert où il faut savoir lire. Le Révérend Frère termine en faisant l'éloge de la méthode Montessori, basée sur l'étude des tempéraments.

Dans l'après-midi, M. l'Inspecteur Brunet est le premier au programme. Il parle des Caisses scolaires et explique comment elles pourraient être établies au Manitoba. Les enfants auraient chacun un petit livret d'épargne. Ils apporteraient leurs économies à l'instituteur, qui entrerait chaque montant reçu. Les sommes ainsi recueillies seraient remises à MM. les Curés ou à un citoyen désigné de l'endroit pour être ensuite déposées en banque. M. Brunet traduit l'idée de plusieurs autres en disant que l'économie devrait être enseignée de bonne heure aux enfants. Il cite à l'appui de l'établissement des Caisses scolaires d'excellents résultats obtenus dans divers endroits.

Dons un travail élaboré, le Révérend Frère Henri Grenon, de St-Boniface, nous montre comment on peut intéresser les élèves à l'étude des sciences élémentaires. C'est par des expériences simples, par l'étude de la nature, des plantes, des fleurs, des insectes, des oiseaux et par l'établissement des jardins scolaires. Le Frère Henri a su vivement intéresser les instituteurs dans ce sujet si propre à développer et à élever l'intelligence des enfants.

Les élections des officiers donnèrent ensuite le résultat suivant :

Patron : Sa Grandeur Monseigneur Langevin.

Président honoraire : M. Roger Goulet, Principal de l'Ecole Normale.

1er Vice Président honoraire : M. A. Potvin, I. E. P.

2eme Vice Président honoraire : M. G. R. Brunet, I. E. P.

Président Actif : M. Fra. Lageat.

Vice-Président : M. Frank Carrière.

Secrétaire-Trésorier : M. Jules Grymonpré, N. P. J. P.

Comité Adjoint : Rév. Frère Charles, M. Arthur Doyon, M. G. A. LaRivière, M. G. Lorimy.

M. l'Inspecteur Potvin fait ensuite une courte allocution. Après avoir fait l'éloge de nos instituteurs, il indique certaines erreurs à réprimer soit au point de vue administratif, soit au point de vue de la discipline et de l'enseigdement. Il fait une peinture d'une classe conduite par un instituteur négligent qui paraît se réjouir de ce que les commissaires ne lui fournissent pas ce qu'il faut pour enseigner avec succès. De là, il nous conduit dans une classe dirigée par un instituteur qui fait montre de beaucoup de zèle, qui est toujours occupé, mais qui manque d'ordre et de pondération. Il termine en demandant que l'on travaille à faire de toutes nos écoles, des écoles reconnues modèles par les diverses autorités. Les instituteurs aideront à par là à ceux qui défendent nos écoles bilingues.

A huit heures du soir la salle était littéralement remplie. L'ancien président, M. Arthur Doyon présente d'abord, à Mgr l'Archevêque, au nom de ses collaborateurs, une adresse remplie de nobles sentiments. Sa Grandeur se lève ensuite aux applaudissements de toute la salle, et, durant une heure et demie, tient tout l'auditoire sous le charme de sa parole. Notre éloquent archevêque est reconnu de tous comme un des plus puissants orateurs de notre pays. Ce soir-là, il ne fait pas mentir sa renommée. Rarement, nous l'avons vu plus en verve. Passant tour à tour, du ton de la causerie aux grandes envolées, il provoque chez ses auditeurs les rires, les larmes et l'enthousiasme. Sa voix et son style, parfois graves ou doux et gais, deviennent vibrants comme le clairon qui souffle aux cœurs le courage et l'espoir. "Dieu et Patrie!", tel est le titre que l'on pourrait donner à son superbe discours que nous ne saurions résumer sans lui enlever de son mérite. Voici quelques leçons qui s'en dégagent. Il faut enseigner la lettre du cathéchisme, mais il faut aussi donner l'enseignement religieux en le poétisant au moyen d'anecdoctes. Ceci n'empêche pas d'enseigner avec succès dans nos écoles toutes les autres branches du programme. L'orthographe de nos élèves peut avantageusement subir la comparaison avec celle des élèves des écoles purement anglaises.

Il faut aussi faire des patriotes de nos enfants. Que l'on sente en eux vibrer l'âme française. Qu'ils soient de loyaux sujets britanniques, qu'ils aimemt notre drapeau, qu'ils aiment éperdument notre pays, le Canada !

Pendant les deux séances du soir, on rendit un excellent programme musical. Madame O'Sullivan, MM. Raymond et Christian Martel se chargèrent de la musique, durant le première soirée, et, dans la seconde, nous fûmes charmés d'entendre de jolis morceaux exécutés par l'Orchestre de la Chorale de St-Boniface. Melle. Prendergast accompagnait au piano.

Communiquer.

RESOLUTIONS

1o Les instituteurs bilingues français-anglais, réunis en congrès, jugeant que la demi-heure actuellement accordée par la loi pour l'enseignement de la Religion, est insuffisante pour la formation morale de l'enfant, réitèrent le vœu :—

Que plus grande latitude leur soit accordée à ce sujet ;

2o Proposé et résolu : Que des démarches soient faites auprès des influences voulues, pour qu'une série plus complète de livres français soit inscrite au programme ;

3o Vû la supériorité de la méthode phonique sur la méthode syllabique, supériorité reconnue par le Congrès, il est résolu que, dorénavant, la méthode phonique sera la seule employée dans nos écoles bilingues, pour l'enseignement des principes de la lecture ;

4o Proposé et résolu : Que le comité soit autorisé à faire les démarches nécessaires pour faire imprimer, annuellement, au moins une des conférences données au Congrès ;

5o Le comité décide, à l'unanimité, d'adresser des remerciements aux Révérendes Sœurs de Jésus-Marie pour leur bienveillante amabilité et les services gracieux rendus par elles au Congrès, pendant la session de 1912 ;

6o Proposé et résolu à l'unanimité : Que l'expression de notre reconnaissance soit transmise aux éminents conférenciers qui étaient au programme des soirées :

7o Proposé et résolu à l'unanimité : Que des remerciements soient offerts aux MM Martel, aux MM. de l'Orchestre de la Chorale de Saint-Boniface et aux dames qui eurent la complaisance d'accompagner au piano ;

8o Il est proposé et résolu : Le comité est unanime à remercier la presse, en particulier, le le *Telegram* et le *Free Press*, de Winnipeg ; les journaux français, le *Soleil de l'Ouest*, le *Manitoba* et la revue, les *Cloches de Saint-Boniface*, pour le bienveillant intérêt qu'ils ont porté au Congrès et la publicité qu'ils lui ont donnée :

9o Le comité croit de son devoir de remercier MM. les Commissaires pour leurs précieux encouragements ;

10o Il est proposé et résolu : Qu'une liste soit dressée par les soins du secrétaire, des personnes qui n'ont point assisté au Congrès, ou qui ont omis de payer leur cotisation ; que telles personnes soient requises de se mettre en règle au plus tôt et que copie de la susdite liste soit remise à MM. les Inspecteurs.

Le triomphe de la tactique et du canon francais dans les Balkans

Nous ne savons, au moment où nous écrivons cet article rien de précis sur le point où en sont les pourparlers de paix entre la Turquie et les Etats Balkaniques.

Mais, quoiqu'il en soit, la première partie de la guerre, la principale, au point de vue militaire, la seule qui puisse avoir un résultat définitif, la guerre en rase campagne est terminée.

La guerre de siège a commencé, et cela sur trois points seulement, Scutari, Andrinople et Constantinople; car partout ailleurs, les Grecs à Salonique, les Serbes à Uskub et Monastir, entrainés par leur élan foudroyant n'ont pu être arrêtés mêmes par des places fortes, fortifiées à l'avance, avec des canons d'un calibre considérablement supérieur aux canons de campagne très mobiles, donc très légers et de petite dimension, dont disposaient les envahisseurs. Quel que puisse être le résultat de la seconde partie de la campagne, nous n'avons pas à nous en inquiéter, car tôt ou tard une place assiégée non secourue doit succomber. Seule Constantinople paraît, à première vue, pouvoir offrir une longue résistance. Mais encore est-il possible aux Bulgares de s'emparer de tout un coté des Dardanelles, j'entends des rives ouest des détroits et, que la flotte grecque se montre supérieure à la flotte turque, Constantinople se trouvera elle aussi isolée et devra tôt ou tard tomber entre les mains des alliés.

Nous disions donc que la première phase de la guerre était terminée. La résistance des Turcs en rase campagne a été en effet brisée partout d'une façon définitive, et elle l'a été d'une manière foudroyante, d'une manière qui n'admet pas de réplique, en quatre semaines, à la façon napoléonnienne. Car, comme de nombreux journaux tant anglais que français l'ont proclamé ces temps derniers, la France a pris une part indirecte, sans doute, mais singulièrement importante aux victoires rapides et écrasantes des Etats balkaniques. Cette participation de notre pays à été à la fois morale et matérielle.

Morale, puisque ce sont nos méthodes de combat et nos règles de tactique qui ont été appliquées par les alliés, alors que dans l'armée turque tout était d'origine allemande. Tandis que l'armée turque était réorganisée et entrainée par des officiers allemands réputés parmi les meilleurs, tandis que les forteresses turques étaient construites par des experts du génie allemand le plan de campagne des Bulgares lui était fait en entier par le général français Bonnal, la mission militaire française ayant à sa tête le général Eydoux réorganisait l'armée grecque ou plus exactement la créait de toutes pièces, et le roi Pierre de Serbie en personne, avec un nombre considérable d'officiers serbes suivait en France les cours de notre école spéciale militaire de Saint-Cyr, faisait des stages prolongés dans nos corps de troupes et à notre école supérieure de guerre de Paris. Voilà pour la participation morale. On conçoit que devant les victoires écrasantes des états balkaniques les experts militaires allemands aient été absolument terrifiés et que, comme le disait un journal anglais de Winnipeg, "la leçon des résultats obtenus par les deux méthodes tactiques ne peut être négligée par aucune nation du monde."

Ce résultat doit même, à notre avis, donner un poids singulièrement puissant à la voix de la France dans les décisions ultérieures que l'Europe aura à prendre, à la suite de pourparlers qui s'annoncent longs et pénibles et qui doivent modifier considérablement la carte du Sud-est de l'Europe.

La participation de la France à la guerre des balkans a été également matérielle. Les trois armées bulgare, serbe et grecque possèdent des canons français sortis à des dates récentes, (1904, 1905 et 1907) de nos usines nationales du Creusot. C'est une copie à peu près exacte de notre fameux canon de 75 millimètres. Le matériel turc, qui sort de l'usine Krupp a été adopté en 1904 et ce qui rend la comparaison singulièrement intéressante c'est que ce matériel a à peu près la même puissance que celui du Creusot et qu'il est construit d'après les mêmes principes que le canon actuellemont en service en Allemagne.

Nous n'entrerons pas ici dans des détails techniques pour comparer ces deux types de canon. Qu'il nous suffise de dire qu'à tout points de vue; précision, rapidité du tir, persistance de la justesse du tir après un nombre illimité de coups, sans nécessité d'un nouveau pointage, mobilité du matériel, etc.... le canon français est très supérieur au canon allemand. Il vient de le prouver, et les Allemands le savaient d'ailleurs depuis longtemps.

On objectera peut-être que le canon n'est pas tout dans une bataille ?

Mais c'est précisément ce qu'il y a de merveilleux dans le matériel d'artillerie français. C'est qu'il est une révélation et une révolution dans la pratique de la guerre. Pour la première fois l'artillerie a dominé et a cessé d'être purement un moyen de préparer l'attaque de l'infanterie ou de poursuivre l'ennemi en déroute. Ceci n'est du moins vrai que de la part des canons type Creusot, qui n'ont pratiquement aucun recul, n'ont pas besoin d'être repointés, jouissent d'un mobilité extrême et frappent avec une précision et une rapidité absolument merveilleuses. Des vues cinématographiques ont été prises qui représentent les effets dévastateurs et

Suite à la deuxième page

Le triomphe de la tactique

Suite de la première page

ahurissants produits par le feu des shrapnels de ces canons français sur les troupes turques Ces prodigieux engins permirent aux bulgares, aux serbes et aux grecs, dont les procédés d'instruction et les méthodes tactiques sont de simples décalques des nôtres, de suivre aussi les plans de campagnes préparés par nos généraux et de retourner à la tactique napoléonienne d'une offensive vigoureuse, dans tous les cas, quelque soit le nombre des ennemis, et de les terroriser par des attaques brusques, continuelles et irrésistibles.

On avait remarqué jusqu'à cette dernière guerre, que le nombre des morts et des blessés atteints par le feu de l'artillerie ne dépassait pas 3 à 4% des effectifs engagés. Or, pendant la campagne des balkans, on a trouvé, dans certains cas, et du coté des Turcs seulement, que ce pourcentage a presque toujours été de 25 à 80%, et parfois de 40%. C'est aussi la première fois que le canon des France, modèle 1890, est entré en jeu.

Les Turcs, avec leurs canons modèle Krupp, plus lourds, moins mobiles et moins précis, ont été obligés d'adopter les méthodes allemandes, de développements lents et méthodiques avec larges mouvements tournants. Mais, avant que ces mouvements aient pû même être ébauchés, le centre de leur armée était démoli et en déroute. Ceci nous ramène aux deux méthodes mentionnés plus haut, et surtout à leur résultat, que le journal anglais se plaisait à comparer et qu'il déclarait ne pouvoir être négligé par aucune nation au monde.

Il apparaît d'ailleurs, d'après les lettres des correspondants de guerre aux Balkan, que le tir de l'artillerie française a eu pour effet de produire, dès les premiers combats des paniques parmi les troupes turques, pourtant si solides au feu. Paul Erio dit à un endroit:

"Je pus m'entretenir avec quelques uns de ces fuyards. Tous me répondirent, les yeux encore agrandis par l'effroi, qu'avant même qu'ils aient pu voir l'ennemi, celui-ci faisait pleuvoir ses projectiles de tous cotés, dans leurs rangs. Comment pouvaient-ils combattre une armé invisible pour eux? Ces êtres très simples ne pouvaient concevoir des batailles pareilles. Ils avaient été tellement épouvantés par le feu des bulgares, qu'ils avaient cru immédiatement à une intervention surnaturelle. Aussi, leur avis unanime était que la lutte se montrait totalement impossible pour eux dans de telles conditions".

Et qu'on n'aille pas crier au manque de courage. Outre que le soldat turc a une renommée, non usurpée d'ailleurs, de grande bravoure, les mots anciens de "courage" ou de "lâcheté" deviennent tout à fait insuffisants pour exprimer les sentiments nouveaux du soldat sur le champ de bataille contemporain.

Naguère encore, on voyait l'ennemi qui vous frappait. On pouvait riposter. Aujourd'hui rien de tel. Les canons sont dissimulés, suivant cette admirable méthode du "défilement", dû au général Langlois, et non seulement l'ennemi ne voit plus les canons qui l'exterminent, mais les artilleurs eux-mêmes ne voient rien de l'ennemi sur lequel ils tirent. Et pourtant tous les coups portent. "C'est précis comme un mécanisme d'horlogerie, rapide et terrifiant comme cent tonnerres qui tomberaient cent fois de suite au même endroit." Sous cet effroyable pluie de projectiles, que lancent des mains invisibles, le courage devient un mot vague. Se battre avec quoi? Contre qui? Autant vaudrait boxer contre une locomotive! Voilà à quoi nos merveilleux canons du Creusot, et nos méthodes non moins merveilleuses d'instruction et de tir ont servi aux nations chrétiennes dans leur lutte contre le Croissant, en l'occurrence le matériel et les méthodes allemandes. Aussi pouvons-nous conclure avec le lieutenant-colonel Rousset en disant: "Pauvres Turcs! comme ils sont punis de leur croyance aux panacées allemandes! Comme ils doivent regretter, aujourd'hui, d'avoir montré une si aveugle confiance aux instructeurs envoyés de Berlin! Que l'on veuille ou non épiloguer sur les causes de la faillite des armes turques, elle n'en est pas moins évidente. Gardons donc nos méthodes et ayons confiance en elles. A l'épreuve de l'expérience, elles viennent d'apparaitre comme ce que l'on connait de mieux."

F. DENISET.

Invitation aux Congreganistes

ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

Dimanche prochain, 8 décembre à 7½h du soir, Monseigneur l'Archevêque viendra présider à la réception des nouveaux congréganistes dans la chapelle du collège. Les anciens élèves congréganistes sont instamment priés d'assister à la cérémonie. Leur présence réjouira Monseigneur et les Pères en même temps qu'elle édifiera les élèves actuels. Anciens, veney tous faire une bonne action à la gloire de la Vierge Immaculée votre mère.

LES DIRECTEURS DES CONGRÉGATIONS DU COLLÈGE.

Nouveau Confrere

Tous nos souhaits de bienvenue et de succès à *l'Etoile de St-Albert*, le nouveau journal français de l'Alberta.

Vous constaterez que les pharmaciens vantent partout le remède de Chamberlain pour la toux. Ils vous diront qu'à leur expérience ce remède opère toujours dans les cas de toux et rhumes. Il est agréable à prendre et sur. En vente chez R. A. McRuer.

NOTICE

The Canadian Pacific Railway Company will apply to the Parliament of Canada at its next Session for an Act authorising it to lay out, construct and operate a railway from the present terminus of the Gimli Branch, at or near Gimli, in a Northerly direction for about 60 miles, through Range 3 or 4 to some point on or near the West Shore of Lake Winnipeg, thence in a Northwesterly direction to a point on the Dauphin River, all in the Province of Manitoba.

Dated at Montreal this first day of November, 1912.

W R. BAKER,
Secretary.

Pringle, Thompson & Burgess, Ottawa Agents.

AVIS

La Compagnie du Chemin de fer "Canadian Pacific" fera demande au Parlement du Canada, durant sa prochaine session, pour un acte l'autorisant à arpenter, à construir et à mettre en opération un chemin de fer du terminus actuel de l'embranchment Gimli ou pres de Gimli, dans une direction nord a peu près 60 milles, en passant par les Rangs 3 ou 4, à un point sur ou pres du rivage ouest du lac Winnipeg, de là dans une direction nord ouest a un point sur la riviere Dauphin, le tout dans la Province de Manitoba.

W R. BAKER
Secrétaire

Pringle, Thompson et Burgess, Agents a Ottawa.

DANGER A CONJURER

La négligence tue plus de monde que toutes les épidémies réunies. On néglige de soigner un commencement de rhume, donnant ainsi aux germes de la consomption toutes les facilités d'envahir l'organisme affaibli et de se multiplier avec une rapidité foudroyante.

Que de soucis, que de dépenses, que de souffrances on s'éviterait si, au premier symptôme de rhume, on prenait quelques doses de Baume Rhumal, un remède qui ne compte que des succès à son actif et qui a sauvé des milliers d'existences menacées depuis bientôt trente ans qu'il a été mis sur le marché : c'est le spécifique du rhume—vous le trouverez chez votre pharmacien. 25c la bouteille.

Si vous souffrez de constipation chronique, l'effet graduel et discret des pastilles Chamber sera apprécié. En vente chez R. A. McRuer.

—Un accident de chemin de fer à Winnipeg: le pont en bois du C. N. R sur l'Assiniboine a été mis en picées hier matin par le déraillement d'un char. Pas de pertes de vies, mais des dommages matériels considérables pour la Compagnie.

—Se sont enregistré à l'Hotel St. Georges, la semaine dernière: Melle C. Boster, Trois Rivières, P. Q., MM. Victor Boire, Dauphin, Man., T. Jolicoeur, Red ditt, J. Mondor, Mariapolis, Melle M. L Boiteau, Silver Plain. MM. E. Benoit, Ste Anne, F. Jodoin, Ste Anne, M Duguay St-Anne, Man: M. Bonin, St-Anne, Man; Z. Dureault, Fannystelle, Man; A. Doyon, Bruxelles, Man; M. J. Doyon, Bruxelles, Man; Melle Marie Hélène Lavallée, Bénard, Man; M. A. Lorteau, Woodrige, Man; M. Geo. Lafortune, Woodrige, Man; Melle Eva Ducharme, St-Anne, Man; M. J.E.G Laberge, Ste-Anne, Man; M. J A. Olivier, St-Anne, Man; M. E. Bilodeau, Man; M. F. McDougall, St-François Xavier, M. Camille Fournier, Haywood, M. A. Rousseau, Regina, Sask M. P. LeRoyer, Transcona; M. A. Lamarre, Mariapolis; Man;

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir la préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Soumissions.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour maison d'école, Sarcee Indian Reserve" seront reçues jusqu'à midi, le 13 janvier 1913, pour l'érection d'une maison d'école et une chambre pour les classes sur la Réserve des Indiens à Sarcee.

On peut examiner les plans et devis aux Bureaux des Terres de la Puissance à Edmonton, Calgary, Medecine Hat, Lethbridge et aux Bureaux des Sauvages à Winnipeg et à l'Agent des Indiens sur la Réserve Sarcee.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, fait sur une banque à charte, pour un montant égal à 10 p. c. du montant de la soumission; ce chèque devra être fait payable à l'ordre du soussigné et sera confisqué si la personne ou les personnes soumissionnant déclinent sur demande de signer leur contrat ou négligent de compléter le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera renvoyé.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Toute insertion non autorisée de cette annonce dans aucun journal ne sera pas payée.

J D. McLEAN,
Asst.-député et secrétaire du département des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 21 novembre 1912.

Soumissions.

Des soumissions cachetées et marquées "Tenders for Water Tank" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi jeudi le 5 décembre pour la livraison et l'installation complète sur fondation en ciment d'une citerne à eau contenant 100,000 gallons La citerne devra être en acier et de 80pieds de hauteur pour être érigé l'Hopital des Aliénés à Brandon, Manitoba.

Pour autres renseignements s'adresser au Département des Travaux Publics, à Winnipeg.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

COLIN H. CAMPBELL
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg 20 novembre 1912.

Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINMIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 30 décembre 1412, les terres à culture suivante seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 29, Rang 3, à l'Ouest du Méridied Principal.

Township 29, Rang 6. à l'Ouest du Méridien Principal,

Township 31, Rang 13, à l'Ouest du Méridien Principal

Township 32, Rang 13, à l'Ouest du Méridien Principal.

Township 36, Rang 17, à l'Ouest du Méridien Principal.

Daté à Winnipeg, ce 27ème jour de novembre 1912.

L. RANKIN,
Agent.

Soumissions

DES SOUMISSIONS sont demandées pour fournir la Prison du District Judiciaire de l'Est, à Winnipeg. de provisions, du 1er Janvier au 30 Novembre 1913.

Les provisions requises consistent en pain, viandes, épiceries, vêtements et autres articles. Toutes informations peuvent être reçues du Gouverneur de la prison. Toutes es soumissions devront être cachetées et marquées "Tenders for E. J. D. Gaol Supplies, 1913." et adressées au soussigné.

Les soumissions seront reçues jusqu au 31ème jour de Décembre 1912.

La plus basse ni aucune autre soumission ne seront nécessairement accepté s.

J. H. HOWDEN,
Procureur Général

Winnipeg, 3 décembre 1912

Un citoyen de Des Moines avait eu une attaque de rhumatisme musculaire à l'épaule. Un ami l'engagea à se rendre à Hot Springs. Cela voulait dire une dépense do $150. Il chercha un remède plus prompt et moins dispendieux et trouva l'onguent Chamberlain. Trois jours après la première application de cet onguent il se trouva guéri. En vente chez R. A. McRuer.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport facile sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.

S. A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture Morris No. 1 sera tenue lundi le 9 Décembre 1912. à 2 heures P. M. à la Salle C. M. B. A., pour recevoir le rapport des directeurs et élire un nouveau bureau des directeurs pour 1912-1913.

JOSEPH BARIL,
Sec.-Trés.

St Jean-Baptiste, 5 Novembre 1912.

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 3 janvier 1913 pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter le courrier pendant quatre ans six fois par semaine à chaque endroit entre

SANFORD & VICINITY (Aller et Retour)

le contrat devant commencer au bon plaisir du Maitre Général des Postes.

Des avis imprimées renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenus au bureau de poste de Sanford, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

H D PHINNEY,
Inspecteur des Bureaux de Poste.
Winnipeg, Man., 22 novembre 1912,

Rural Municipality of DeSalaberry

STATEMENT ACCORDING TO SECTION 10 OF THE MUNICIPAL AUDIT ACT.

Cash on hand Dec. 31st 1911		$ 46 64	
Cash collected since Dec. 31st 1911		16,739 54	
		$16,786 18	
Overdraft at Bank d'Hochelaga on Dec 31st 1911	$1,577 12		
Expenditure since Dec 31st 1911	14,741 11	$16,318 23	
Cash on hand November 1st 1912		467 95	
Liabilities to Schools			
St Pierre Centre S. D.	$3180 00		
Levis S. D.	670 00		
North Star S. D	411 00		
Iberville S. D.	1020 00		
La Rochelle S D.	490 00		
St. Pierre Sud S. D.	565 00		
St Pierre Nord S D.	390 00		
Otterburne S. D.	1240 00		
Empress S D	565 00		
Rosetta S. D	77 95		
Kingswood S. D.	42 35		
Union Point S. D.	29 50		
Ste. Elizabeth S. D.	31[illegible] 15		
St. Antoine S. D.	27 30		
St. Nicholas S. D.	540 00		
Marais S. D	690 00		
Ste. Genevieve S. D.	540 00		
Dufrost S. D.	630 00		
Carey S. D.	975 00	12,398 25	
Due to Municipal Commissioners		200 15	
Due to Drainage Commissioner		686 52	
Due to Municipal Officers		118 00	
Uncollected Municipal & School Taxes		28,045 94	
Uncollected Drainage Taxes		7917 14	
Discounts at Bank d'Hochelaga		11,436 85	

Dated at St. Pierre this 14th day of November A. D. 1912

JOS. PREFONTAINE,
Sec.-Treas.
Mun. of DeSalaberry.

AVIS

L'Assemblée Annuelle des membres de la Société d'Agriculture de Carillon sera tenue à St-Pierre à la salle Municipale, jeudi le 5 décembre A. D. 1912 à 2 heures p. m.

JOSEPH PREFONTAINE
Sec-Trés
Société d'Agriculture de Carillon

Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 16 décembre 1912, les terres à culture suivante seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 32, Rang 12 a l'Ouest du Méridien Principal.

Township 33, Rang 15, a l'Ouest du Méridien Principal.

Township 34, Rang 15, a l'Ouest du Méridien Principal.

Daté a Winnipeg ce 14èmes jour de Novembre 1912.

L. RANKIN
Agent.

Avis de Divorce

Le présent avis est donné, que Sarah Lillian Attwood, l'épouse de Frederick Spencer Attwood, de la municipalité de Shoal Lake, province de Manitoba demendera lors de la prochaine session, au Parlement du Canada, un "Acte de divorce" contre le sus nommé Frederick Spencer Attwood, de la Cité de Minneapolis, état de Minnesota dans les Etats-Unis de l'Amérique;

pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à la Municipalité de Shoal Lake, province de Manitoba, le 6 Novembre 1912.

(Signé)
SARAH LILLIAN ATTWOOD.

Grand Bazar du Sacré-Coeur de Winnipeg

La clôture de notre grand bazar de Charité a eu lieu, lundi 25 octobre. Quelle soirée! Quelle bonne et douce réunion familiale! Quel enthousiasme! Quel délire! Quel beau et magnifique spectacle c'était que de voir tous ces cœurs unis par une même pensée: le succès de notre œuvre paroissiale, battre de joie au moment si passionnant de l'annonce progressive des montants obtenus par le concours, tantôt pour les Dames, tantôt pour les Demoiselles, les cris et les applaudissements accueillaient avec frénésie l'inscription de chaque nouveau chiffre sur un tableau noir. Enfin, à minuit, heure fixé pour la fin du concours, tous, sans exception, vainqueurs et vaincus, ont acclamé la gagnante, Mme J. H. Tremblay, à qui a été remis le bijou offert très généreusement par M. Paul Bernier, bijoutier.

Les montants respectifs sont:

Pour les Dames..........	$2,559 76
Pour les Demoiselles...	2,389 77
Formant un total de ..	$4,949 53

Résultat extraordinaire pour notre petite paroisse. Quel succès réconfortant pour tous, car, si quelques cœurs généreux y ont contribué d'une façon magnanime (et les noms de ceux-ci ne seront pas oubliés par les paroissiens) tous ont fait leur devoir avec une bonne volonté et une générosité exemplaires. Aussi il est inutile de stimuler le zèle de nos paroissiens par la belle expression "Haut les cœurs car ils viennent de donner, une fois de plus, la preuve qu'ils l'ont toujours haut placé.

A tous merci! Merci! Mille fois merci!

Après la proclamation du vainqueur du concours, il a été procédé au tirage des prix de la Tombola. Prix offerts par les généreux donateurs; M. A. J. H. Dubuc, Hudson Bay Co., Robinson & Co., M. F. Mollot et M. L. Desautels.

Les heureux gagnants sont:
Lot, No. 9638, Maria Leblond.
Couchette, No. 1469, Leo Loiselle, 755 Avenue Westminster.
Bureau, No. 164, O. Rhéaume, Moose Jaw, Sask.
Peinture, No. 121, J. Matte.
Chaise, No. 1569, Cécile Lemire.
$5.00, No. 7739, J. A. Tougas, Victoria, B. C.

Les Collegiens victorieux

Dimanche 1er décembre— Les "Amateurs" du Collège St-Boniface sont enfin entrés en lice.

A voir leur jeu, rapide, serré, effectif, on les avait crus invincibles; mais nos robustes et solides amis de la Compagnie Carter Hall Aldinger eurent la témérité de penser autrement. Ils attaquèrent donc courageusement les collégiens croyant remporter sur eux une prompte et facile victoire. Mais l'araignée prend souvent les tons dans ses toiles. Le jeu des Collégiens, drû et savamment conduit fut pour les joueurs de la Carter Hall, un inextricable réseau qu'ils ne purent franchir qu'une fois.

Les "Amateurs", au contraire, placèrent huit fois la rondelle en lieu sûr.

Pris individuellement les joueurs qui se présentèrent contre les amateurs avaient une adresse, une rapidité qui ne le cédaient en rien aux jeunes collégiens, mais ce fut une fois de plus, la démonstration du grand principe "l'union fait la force".

Les combinaisons et le jeu d'ensemble des élèves furent excellents. Dégagné, Pelletier et Coté firent de très belles passe à travers les lignes des adversaires. Mais Bruce, comme gardien de buts, eut, au gré des Cartériens un double tort: celui d'avoir les yeux trop vifs et celui d'écarter trop promptement la rondelle quand elle approchait de ses buts. Caron et Brabant par leurs courses et leurs arrêts magnifiques, contribuèrent beaucoup à la victoire de leur parti. Les assistants sans être très nombreux furent cependant très enthousiastes. Aussi nous nous empressons d'adresser nos félicitations à ceux qui après Targeon, Prud'homme et autres, firent vibrer dans dans les airs le grand et national:
Huska! huska! Sis-Boom-Ba!
Walaka! walaka! Sis-Ka-Soo.
Who are we? The S-B-C.
St-Boniface, Boniface, Rah! Rah!

LA PARALYSIE RADICALEMENT GUERIE

Fruit-a-tives Opère un autre Miracle

Bristol, N.B., 25 juillet 1912.

"J'eus une attaque de paralysie en mai 1910, qui me laissa incapable de marcher ou de me suffire, et la constipation était affreuse.

Rien ne me soulageait et j'étais tout à fait découragé.

"Je pris alors "Fruit-a-tives" pour la constipation et non seulement il me guérit de ce mal terrible, mais, petit à petit ce remède de fruits rétablit mes nerfs et me guérit de la paralysie.

"Par l'usage de "Fruit-a-tives" je devins de plus en plus fort jusqu'à ce que disparurent la paralysie et la faiblesse.

"Je suis bien maintenant et je vais à mon magasin tous les jours. Je dis "Dieu merci" à "Fruit-a-tives".

ALVA PHILLIPS.

"Fruit-a-tives" non seulement a guéri une terrible constipation, mais a suffisamment tonifié le système nerveux et l'état général de santé pour vaincre complètement la paralysie, vraiment "Fruit-a-tives" est un remède merveilleux.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. chez les marchands ou envoyé sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Maison a louer S'adresser au No 28 Rue Aulneau, où Telphoner au No, 3254 Main.

—Madame J. Bte Joyal est partie hier pour un voyage dans la Province de Québec et aux Etats-Unis.

—M et Madame H. Béliveau et M. et Mme C. A. Gareau sont partis lundi pour un voyage en d'Europe.

—On demande une servante S'adresser à madame Edouard Guilbault No 132 Rue La Vérendry St-Boniface.

Si vous avez une attaque de bile essayez les pastilles chamberlain. Elles sont excellentes. En vente chez R. A. McRuer.

—On demande une cuisinière. S'adresser à l'Hôtel Couture, rue Laflèche, Saint-Boniface, de l'autre côté de la rivière la Seine

—Mesdames Joseph et Noel Bernier et mademoiselle Jeannette Bernier sont partis lundi pour une promenade dans la province Québec.

—Trouvé dans les Bureau de la Banque d'Hochelaga St-Boniface une somme d'argent Priere de s'adresser à nos bureauxt et payer les frais de l'annonce.

—M. J. A. Beaupré, avocat, vient de se retirer de la raison légale de MM. Dubuc, Beaupré et Mondor et a ouvert un nouveau bureau dans le bloc McIntyre, chambre 412, où il est déjà installé.

—M. J. E. Ritchot, marchand de Bois de Chauffage de toute sortes, charbon dur ou mou. Adresse, No. 53 rue Aubert St-Boniface. Bois scié et fendu. Livraison sous le plus court délai. Satisfaction garantie.

—De Villers piano company. Magnifique piano, droit; n'a servi que deux mois, prix primitif $425.00 sacrifié à $225.00 comptant; aussi Harmonium d'occasion à conditions facilles. DE VILLERS PIANO CO. 217 Avenue Ste. Marie, Winnipeg Man.

—A LOUER—Maison neuve, moderne, cinq appartements et chambre de toilette, chauffée à la vapeur. Située sur la rue Hill de trois a cinq minutes des chars électriques. S'adresser à Cusson Agencies Ltd, 64 Avenue Provencher, St. Boniface. Tel. Main 4372.

—Il y aura de main soir une assemblée publique des contribuable de la Cité a l'Hotel de Ville pour y discuter le règlement No; 919 autorisant un emprunt 250,000 pour le pont Marion, cette assemblée est convoquée par son Honneur le Maire.

—La Canadian Home Investment Company désire ouvrir un bureau à St-Boniface. Nous avons besoin d'un homme d'affaires de langue française pour en prendre charge. Doit être compétent et parler convenablement l'anglais. S'adresser par lettre à A. R. Baker, Chambre 3, Banque Hamilton, Winnipeg.

Nous désirons appeler votre attention sur le fait que les maladies les plus graves: toux galopante, diphtérie, fièvre scarlatine sont contractés pendant que l'enfant a le rhume. Le remède de Chamberlain pour la toux guérira promptement le rhume et diminuera le danger de contracter ces maladies. Ce remède est fameux pour les cures de rhumes qu'il a accomplis. Il ne contient ni opium ni aucun narcotique. Il peut être donné à un enfant en toute confiance. En vente chez R. A. McRuer.

—Perdue une chaine de montre avec croix en or. Prière de la rapporter à nos bureaux où une récompense sera payée.

—Râfle d'un coussin et d'un cadre, dimanche aprèsmidi à 3hs, à la salle Leclerc. Cette râfle est pour l'autel St-Joseph

—M. et Mme Tremblay, Mme Flanagan, et Mell M. Flanagan, de Winnipeg sont partis dimanche pour la Californie, où ils passeront l'hiver.

—Il y aura assemblée des membres de l'Union Métisse St-Vital dimanche à 2.30 Cette réunion aura lieu à la résidence de M. Joseph Riel.

—Mme Dupont désire annoncer au public qu'elle louera ses services comme garde-malade; pour plus amples informations s'adresser chez M. Goulet 97 Rue Masson

—M. Norman Gingras accompagné de sa fille madame P. Gilmour, de Thorne, N. Dakota, sont en visite en cette ville. Ils sont les hôtes de M. Alex Bélanger, Avenue Provencher.

—M. l'abbé Joubert, de retour de Rome, où il a fait un séjour d'un an, a donné dimanche à la cathédrale un intéressant sermon sur le Pape et la Ville Eternelle.

—A vendre une bonne maison, sur la Rue Ritchot, peu de comptant demandé, payable comme loyer mensuel. Aussi une machine à scier le bois soit a vendre où à échanger. S'adresser à M. Proulx Bureau de Poste St-Boniface.

—Cette semaine au theatre Walker la grande pièce "l'Oiseau Bleu"; la salle est remplie chaque soir, car on veut voir ce drame émouvant. La semaine prochaine des vues animées en couleur chaque soir et après-midi Semaine du 16 décembre "The Juveile Bostonians" "Naughty Marietta" est à l'affiche pour la semaine de Noël.

SHILOH
Arrête promptement les toux, guérit les rhumes et cicatrise la gorge et les poumons. 25 cents.

Pas d'Excès! Les Forces de l'homme sont limitées. Avec les

PILULES MORO

Cependant, les forces se doublent et se maintiennent.

"A l'homme comme à la mer, Dieu a dit: "Tu n'iras pas plus loin."

Dans ces paroles d'un auteur favori du siècle dernier, il y a vraiment tout un monde de vérités.

Oui, les forces humaines sont bien limitées et, vouloir les outrepasser, c'est tenter l'impossible, et s'exposer à des avaries dont on ne peut jamais mesurer l'étendue.

Que d'hommes cependant pêchent de ce côté!

La force, le courage, l'énergie, l'ardeur au travail, de même que le dévouement de tout homme laborieux et honnête, ont toujours fait notre admiration. Tout ce que nous pouvons condamner c'est l'excès en tout, même dans le travail. Et c'est pourtant là un défaut trop commun chez nos hommes d'aujourd'hui.

La paresse n'est plus à la mode, d'ailleurs le paresseux n'a plus qu'à faire maigre pitance par ce temps où le coût de la vie va toujours en augmentant, même pour les choses les plus essentielles à l'existence, comme le manger et le logement.

Mais, par contre, s'il y a moins de paresseux qui se rouillent l'intelligence et le cœur dans l'oisiveté, il y a peut-être maintenant trop d'hommes courageux et entreprenants qui ambitionnentd'une façon déplorable sur leurs forces et usurpent ainsi leurs propres capacités.

Nous en voyons la preuve en considérant tous ces pauvres débilités qui ont à se plaindre qui d'un mal, qui d'un autre.

Chez quelques-uns, c'est le foie, les reins ou le coeur qui sont en mauvais ordre; chez d'autres, c'est l'estomac qui fait défaut. Tous ces troubles, que l'on rencontre si souvent chez les hommes, jeunes ou vieux, proviennent du surmenage, d'un surcroit de travail, d'un excès quelconque.

Rien ne peut remédier à pareille situation si ce n'est les fameuses PILULES MORO préparées tout spécialement pour les hommes malades.

Dans tous les cas où elles ont été employées, les PILULES MORO ont amplement prouvé leur efficacité. Bien des fois elles ont fait beaucoup mieux que les soins et traitements combinés de plusieurs médecins avec des remèdes ordinaires.

Aussi les PILULES MORO jouissent-elles, à bon droit, d'une réputation universelle que leur ont valu des cures répétées dans maintes circonstances diverses.



M. WILFRID LEBLANC, 58 rue Salem, Worcester, Mass.

"A l'âge de 15 ans, à cause d'un effort, je fus bien malade et souffrant, et sans l'énergie de ma jeunesse et un peu d'amour-propre, je serais resté au lit. J'avais de fortes douleurs dans les reins et dans l'abdomen. Un médecin me donna des soins pendant six mois, mais sans me soulager beaucoup et sans me rendre les forces que j'avais perdues. Conseillé par des personnes sages, je fis usage des Pilules Moro. Je n'en étais encore qu'aux débuts que je me sentais plus à l'aise. A partir de là j'allai de mieux en mieux; d'une manière surprenante je gagnais des forces et bientôt ma guérison fut complète."—WILFRID LEBLANC, 58 rue Salem, Worcester, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes malades qui ne peuvent se rendre à nos bureaux sont invités à écrire à nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Cusson Agencies, Ltd
Assurances

FEU, VIE, "BONDS" AUTOMOBILES, CYCLONES
ACCIDENTS ET MALADIES, GRELE
RESPONSABILITE D'EMPLOYEURS
SUR LA VIE DES CHEVAUX ET DU BETAIL

ARGENT A PRETER

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES BATEAUX

La Lorraine	Déc. 12	Niagara	Déc. 28
Chicago	Déc. 14	Caroline	Janv. 1
France	Déc. 19	La Touraine	Janv. 2
La Provence	Déc. 26	La Lorraine	Janv. 9
La Savoie	Janv. 16		

64 AVE PROVENCHER, ST-BONIFACE Téléphone Main 4372

Jugez le Pain que ...Vous Achetez

D'après la maison qui le fabrique. Plus une boulangerie est bonne, meilleures sont les méthodes de fabrication.

Le Pain Canada

Est fait par la plus grande et la mieux équipée des boulangeries. Ce pain est fait sous la surveillance du meilleur boulanger de la ville. Essayez-le. 5c le pain. Téléphonez Sherbrooke 2017, et notre voiture passera à votre porte.

Economie de $3.00 par tonne

sur le charbon dur En achetant une tonne de charbon dur (Coalette Coal) à $8.00 vous économiserez $3.00 sur toute autre qualité de charbon dur qui vaut $11.00 la tonne et vous obtiendrez le même résultat au point de vue, chauffage et longue durée. S'adresser à la Guilbault Co. Ltd. Tels: Main 7442 ou M. 604.

—Trouvé depuis quelques jours, un tour de cou. Prière de le réclamer chez madame Antoine Gingra, Rue Dumoulin.

Notre assortiment de Cadeaux de

Noel et du Jour de l'An

EST COMPLET

Nous vous invitons à le visiter sans retard, soit pour acheter, soit pour admirer tout ce que nous offrons à nos clients.

Porte & Markle

Limited
BIJOUTIERS
300-302 Ave. du Portage,
Winnipeg, Man.
On Parle Francais

Boutique de Forge

Rue Dumoulin, St-Boniface

M. J. LALIBERTE, forgeron de première classe, ayant fait l'acquisition de la boutique de M. L. Laurendeau, sollicite le patronage du public. Ferrage de chevaux: une spécialité.

J. Laliberte

CARSLEY & CIE

Vente durant le Mois de Decembre

Manteaux pour Dames et enfants, doublés en fourrure.
Tabliers de goût pour enfants; robes en cachemire de différentes couleurs.

Marchandises pour Noel

Un assortiment considérable de jouets et de marchandises de goût

Sous-vêtements pour hommes..........50c, 25c, $1.00, $1 25
Sous-vêtements pour dames..................25c, 35c, 50c, 75c

CARSLEY et CIE

(344 RUE MAIN. En face de la rue Notre-Dame)
WINNIPEG

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE	$4,000,000
CAPITAL PAYE	$3,000,000
FONDS DE RESERVE	$2,650,000

DIRECTEURS:

Hon. J. D. Rolland, Président.
J. A. Vaillancourt, V. Pres.
A. Turcotte, E. H. Lemay, Hon. J. M. Wilson Hon. F. L. Beique, Lieut. Col. Chas. Archambault.
F. G. Leduc, Gérant.
Yvon Lemarre, Inspecteur.
E. C. Vidricaire, Asst.-Gérant.

BUREAU PRINCIPAL,—MONTREAL

BUREAUX DE QUARTIERS

MONTREAL: Mont Royal et St. Denis; Mont-Royal & DeLanaudière; Rue Ste Catherine Est; Rue Ste Catherine Centre; Hochelaga

MONTREAL: Maisonneuve; Pointe Saint-Charles; St Edouard; St Henri; St Viateur; Villeral

MONTREAL: Verdun, près Montréal; Viauville; DeLorimier; Quartier Emard; Rue Notre-Dame Ouest; Quartier Laurier

Succursales:

Berthierville, P.Q.
Edmonton, Alberta,
Fournier Ont.
Joliette P. Q.
Lachine, P. Q.
Laprairie, P. Q.
L'Assomption, P. Q.
Longueuil, P. Q.
Louiseville, P.Q.
Mont-Laurier, P. Q.
Québec, P. Q.
St. Roch de Québec P.Q.
Sorel, P. Q.
Sherbrooke, P. Q.
Ste-Geneviève de Pierrefonds, P. Q.
Saint-Boniface, Man
St. Hyacinthe, P.Q.
St. Jacques l'Achigan, P.Q.
St Jérome P. Q.
St. Pierre, Man.
Trois-Rivières P.Q.
Valleyfield P. Q.
Vankleek Hill, Ont.
Winnipeg, Man.

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépots d'épargne.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE: traites, or argent et billets de banques des pays étrangers; et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE: The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte

AGENTS EN FRANCE: Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

E. BELAIR, Gerant.
Succursale de Winnipeg

J.H.N. LEVEILLE, Gérant
Succ. de Saint-Bonifacee,

Lavez les plats, les casseroles ou les pots avec le Savon Sec de Lever (une poudre) et la graisse disparaîtra comme par enchantement. 26



LE véritable et SEUL authentique MEFIEZ-vous de IMITAtions VENDUES d'après les MERITES du LINIMENT MINARD

MINARD'S LINIMENT Co. LTD

DES CARGAISONS de bois de service de toutes sortes, pour tous les usages, peuvent être obtenus à nos cours où les contracteurs et constructeurs feront bien de venir acheter leur bois.

OUVRAGE DU DEDANS OU DU DEHORS

Notre bois est bien sec. soit dur ou mou il est coupé dans toutes les grandeurs et prêt à délivrer. Prix très modérés.

LePage Lumber Co

Cour et Bureau: 239 Provencher.
Saint-Boniface, Man.
Tel. Main 1364 - B. de P. 94

Hotel St. George

Coin des rues Dumoulin et St. Joseph
SAINT-BONIFACE

Cet hôtel est de première classe; la table et les chambres sont des mieux surveillées. Une écurie est atttachée à l'hôtel. Une visite est sollicitée.

TELEPHONE MAIN 4870.
CLOVIS DEGAGNE, Prop.

La Plus Grande Exposition

Et la Mieux Achalandee d'Articles a l'Occasion des Fetes

Nous offrons à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, à partir du 6 DECEMBRE JUSQU'A LA FIN DU MOIS, de si jolis articles et à si bon marché que vous voudrez tous venir vous rendre compte de leur avantage.

Nos jolies poupées, nos minuscules ménages feront rêver nos petites mamans, et les trompettes, les régiments de soldats et autres jouets feront ouvrir de grands yeux à nos petits bonshommes qui voudront tous les posséder.

Nous n'avons pas oublié non plus les grands qui désirent aussi avoir leur sabot de Noël, et nos parfums, poudres, savons, mouchoirs et cravates feront envie à tous.

Nous vous conseillons de venir le plus tôt possible voir nos jolies choses, car vous aurez un plus grand choix. Venez voir nos étalages, et nous sommes certains que vous saurez les apprécier.

La Maison Blanche

31-33 35 AVENUE PROVENCHER, ST-BONIFACE

Canadian Western Railway Company

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session par la Canadian Western Railway Company d'un acte étendant le temps prescrit pour par elle commencer ses opérations et compléter la construction du chemin de fer qu'elle a été autorisée de construire par le chapitre 69 des Statuts de 1909

Daté à Winnipeg, ce 15 novembre 1912.

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSON,
Avocats des Requérants

Perkins, Fraser & Gibson,
Agent à Ottawa.

M. Arthur Jacques

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un magasin, d'épiceries au coin des rues Langevin et Cathédrale, Saint-Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

Toutes les marchandises seront de première qualité.

SPÉCIALITÉ: Beurre et œufs frais toujours en main.

N'oubliez pas l'endroit.

Coin Langevin et Cathedrale

TelephoneMain 367. SAINT-BONIFACE